

## **Expansion du réseau d'Énergir : une réflexion s'impose**

Dans la foulée de ce qu'on appelle la « relance verte », le gouvernement du Québec octroyait tout récemment [10,6 millions \\$ à Énergir](#) pour le prolongement de son réseau gazier. Cette autre subvention publique accordée à l'industrie fossile nous invite à nous questionner sur les enjeux associés à l'expansion de l'industrie du gaz au Québec. Malgré un modèle d'affaire largement fondé sur la vente d'une énergie fossile, dont les coûts sociaux et environnementaux plombent l'émergence du nécessaire virage énergétique, comment Énergir peut-elle parvenir à convaincre le gouvernement du bien-fondé de l'expansion de son réseau de distribution ?

### **Lobbying et écoblanchiment**

Énergir compte sur 138 lobbyistes pour persuader le gouvernement que le gaz fossile est une « énergie de transition ». Or une abondante [littérature scientifique](#) parvient à des conclusions contraires, démontrant, données à l'appui, que le gaz dit “naturel”, exploité par fracturation hydraulique, a un bilan carbone aussi lourd que les énergies fossiles auxquelles il prétend se substituer avantageusement.

Énergir déploie un autre argument, toujours dans le registre de l'écoblanchiment, celui du gaz naturel dit renouvelable (GNR) qui pourrait éventuellement remplacer une bonne partie du gaz fossile de fracturation importé et distribué dans son réseau. Or le potentiel réel de production de gaz naturel renouvelable - par biométhanisation des résidus organiques - est estimé par les spécialistes du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à un [maigre 2 %](#) de la consommation québécoise de gaz. Le [Plan pour une économie verte](#) divulgué en novembre dernier par le gouvernement du Québec avance pour sa part une cible de 10% de GNR en 2030. Pourtant, cet argument d'un éventuel et encore bien hypothétique flux de gaz naturel renouvelable - dont il faut certes souhaiter le développement à long terme - semble convaincre nos décideurs en faveur de l'expansion dès maintenant du réseau gazier destiné au transport de gaz fossile pour les prochaines décennies - période cruciale pour la lutte au changement climatique.

### **Le rôle de la Caisse de dépôt et placement ?**

Comment notre gouvernement peut-il avaliser un tel argumentaire ? Bien avant la santé des écosystèmes, étroitement liée à la santé des populations, nos décideurs sont préoccupés par une certaine conception de la « santé économique » de notre bas de laine collectif. Nos épargnes servent ici à développer une infrastructure permettant d'acheter un produit de l'industrie fossile chez nos voisins du Sud et de l'Ouest. C'est là selon nous le nœud du problème : le gouvernement adhère à ce projet parce que nous sommes collectivement propriétaires, par le biais de la Caisse de dépôt, de 40% de l'entreprise Énergir.

Certes, dévaloriser les actifs d'Énergir en procédant à une réelle sortie du fossile, entraînerait un déséquilibre passager. Mais cela obligerait aussi un redéploiement de nos fonds de retraite vers la décarbonisation de notre économie. La perspective d'une détérioration écologique de nos conditions de vie devrait en effet sembler inacceptable aux

gestionnaires de la Caisse qui détiennent les leviers financiers de la transition énergétique. Celle-ci permettrait d'éviter la tragique dégradation de l'économie qui résulterait de leur inertie. Rappelons qu'en raison des importantes fuites tout au long de son parcours, le gaz fossile, constitué de méthane, réchauffe la planète d'un facteur 84 fois supérieur au CO<sub>2</sub>, sur un horizon de 20 ans. Que valent une retraite et l'avenir de la jeunesse sur une planète suffocante?

### **Et Hydro-Québec?**

Les astres sont alignés en faveur d'Énergir. Son ancienne dirigeante, Sophie Brochu, siège maintenant à la tête d'Hydro-Québec et, sans surprise, on y trouve un nouvel élan à collaborer avec Énergir. Le mot d'ordre devrait pourtant être celui du 100% renouvelable, de l'efficacité énergétique et de la réduction de notre consommation. Une [étude](#) de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie des HEC Montréal a estimé à 79% le potentiel électrifiable de la consommation québécoise de gaz naturel. Le grand chantier à entreprendre est celui d'une véritable électrification verte, certes au détriment du projet gazier d'Énergir, mais en faveur d'un plan de décarbonation écoresponsable.

Finalement, cette annonce d'un nouvel investissement dans l'expansion du réseau gazier au Québec, justifiée par la fallacieuse rhétorique de l'énergie de transition telle que véhiculée par le Premier ministre et le ministre Julien, arrive à un moment critique pour l'avenir énergétique vert du Québec. Alors qu'on attend la publication du rapport du BAPE sur le projet Gazoduq/GNL qui vise à convertir le territoire du Québec en une voie d'exportation de gaz fossile de l'Ouest, il faut espérer que ce discours trompeur sur les prétendues vertus de cette source d'énergie n'influence pas la décision gouvernementale à venir. Reconnaissons-nous enfin que le Québec est une terre promise en matière d'énergie renouvelable?

Co-signataires:

Colin Pratte, Ll.b., candidat au doctorat

Marie Saint-Arnaud, Ph.D.

Bernard Saulnier, Ing.

Lucie Sauvé, Ph.D.

Marc Brullemans, Ph.D.

Les co-signataires sont membres du Comité de coordination du [Collectif scientifique](#) sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec